

C O M M U N I Q U E   D E   P R E S S E

MARSEILLE, LE 22 SEPTEMBRE 2020

## Les quatre premiers lauréats des Prix Fondation Solimut Mutuelle de France s'engagent dans une démarche innovante d'accompagnement

La Fondation Solimut a remis le 17 septembre à Marseille quatre Prix à des structures associatives. Le point commun des projets de ses associations : réduire les inégalités de santé et ainsi permettre à des personnes isolées et en situation difficile d'accéder aux soins. Si ces prix récompensent des initiatives innovantes, ils sont également la première étape d'un partenariat structurant entre les associations et l'écosystème de la Fondation Solimut Mutuelle de France.



De gauche à droite : Nicolas SOUVENTON (Oxance Mutuelle de France), Carole HAZE (Solimut Mutuelle de France), Anne KAHLOVEN (Au Tambour), Erik LAVARDE (Fondation de l'Avenir) Marie-Laure BRUNE, Aurélie ZAREMBA, Geneviève ZAMPONI (CEPAR), Colette ELLENA (Fondation Solimut Mutuelle de France), Laurence GRATTAROLY (Kaléidoscope), Isabelle LORENZI (APPESÉ).

### Quatre projets très différents, ancrés sur les territoires

**Au Tambour !, Grand Prix :** Au Tambour ! est le premier lieu non-mixte dédié au bien-être des femmes victimes de précarité, d'isolement et de violences sur la Métropole de Lyon. C'est un espace chaleureux et sécurisant, un point d'ancrage pour prendre des forces et soin de soi. C'est un projet qui se construit au fil du temps avec les femmes accueillies.

### CONTACT PRESSE

Sylviane BOURRELLY - Communication Institutionnelle - [sylviane.bourrelly@solimut.fr](mailto:sylviane.bourrelly@solimut.fr) - 04 91 23 42 45

**CEPAR, 1<sup>er</sup> Prix :** CEPAR accompagne des personnes retraitées en situation de grande vulnérabilité sur le territoire de Marseille. Les professionnels proposent un accompagnement global, personnalisé et intensif pour permettre aux personnes de retrouver une situation stable quant au niveau administratif, social et sanitaire. Par ses actions, elle permet aux personnes de garder leur autonomie autant que possible et de lutter contre l'isolement des personnes.

**Kaléidoscope, 2<sup>ème</sup> Prix :** pour son projet « Un moment ensemble », un projet culturel solidaire et interactif en direction des personnes qui peuvent peu ou plus sortir de chez elles. Un projet qui se déroule à domicile ou en structure, comprenant un spectacle de cabaret avec 2 comédiens performants qui présentent différents numéros et un goûter suite à la représentation. Un véritable cadeau pour lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et permettre un mieux vivre ensemble.

**APPESE (Association pour la Promotion de la Prévention et de l'Economie Sociale en Europe) 3<sup>ème</sup> Prix :** L'APPESE développe un programme de repérage et prévention des troubles de l'apprentissage et du langage sur Nice : bilans cognitifs, ateliers parents /enfants, accompagnement individuel, aide administrative et réorientation. Et ainsi permettre à des enfants et leurs parents de retrouver le plaisir de partager des activités, sans écran, et dans l'objectif de renforcer les apprentissages et les facultés cognitives. Mais aussi offrir un dispositif de soutien à la parentalité pour les parents d'enfants et d'adolescents âgés de 3 à 16 ans.

### **Un Prix mais pas seulement : aller plus loin que le seul soutien financier**

Un soutien financier, dans une période de raréfaction des ressources dans le monde associatif, est déjà en soi un appui certain pour des lauréats. Il permet d'entrevoir une pérennisation, un développement à court terme, et il vient aussi récompenser l'investissement des associatifs, dont nombreux sont bénévoles.

En lien avec les valeurs de son membre fondateur et de son partenaire Oxance Mutuelles de France, la Fondation Solimut Mutuelle de France veut aller plus loin et met en place pour la première fois un dispositif de soutien qui dépasse le strict cadre financier. L'objectif est simple : faire se rencontrer les porteurs de projet et les établissements sanitaires et médico-sociaux d'Oxance Mutuelles de France afin d'augmenter l'impact positif des associations dans leur environnement pour la population. Ainsi chacun des lauréats sera parrainé par un ou plusieurs acteurs du réseau Oxance Mutuelles de France. Ces binômes auront pour mission de se rencontrer, d'échanger et de s'enrichir mutuellement de leurs expériences respectives. De l'avis de tous les participants, les possibilités offertes par ce dispositif ouvrent de nouvelles perspectives : élargir la sphère d'influence pour les associations parrainées, intégrer et développer de nouvelles formes de continuité d'accès aux soins à partir du terrain pour les établissements parrains.

*« La Fondation Solimut Mutuelle de France, sous égide de la Fondation de l'Avenir est née de la transformation du Fonds de dotation SOLIMUT Mutuelle de France qui, depuis 2015, avait pour vocation d'agir à la racine de l'inégalité sociale, innover, inventer des réponses solidaires à des besoins sociaux de toute la population. La Fondation Solimut Mutuelle de France perpétue sa mission de soutien durable et solide aux causes en faveur de l'accès à la santé, tout en bénéficiant de l'image et de la force de sa Fondation de l'Avenir. »*

*Colette ELLENA, présidente de la Fondation*

Les premiers travaux communs sont attendus pour le premier semestre 2021, et feront l'objet de points de situation réguliers.

Un bilan sera fait au terme d'une année et pourra être assorti d'un coup de pouce financier supplémentaire.

### **CONTACT PRESSE**

Sylviane BOURRELLY - Communication Institutionnelle - [sylviane.bourrelly@solimut.fr](mailto:sylviane.bourrelly@solimut.fr) - 04 91 23 42 45

## **À PROPOS DE LA FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE**

Créée le 21 décembre 2017, sous égide de la Fondation de l'Avenir, la Fondation Solimut Mutuelle de France a pour objet d'intérêt général et à but non lucratif de :

- Promouvoir la recherche médicale appliquée
- Soutenir des projets de recherche et d'innovation tant technologique qu'organisationnelle, dans tous les champs de la santé, permettant l'accès et la continuité des soins.
- Produire toute étude d'intérêt général sur les conditions nécessaires et l'évaluation des dispositifs innovants d'accès et de continuité des soins.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux de l'accès et de la continuité des soins de santé.
- Valoriser des initiatives innovantes d'accès et de continuité des soins
- Diffuser l'information en direction de tous les personnels scientifiques, médicaux et sociaux intéressés et même auprès des familles, mais aussi des organismes concernés, des collectivités et acteurs territoriaux et du public le plus large.

## **CONTACT PRESSE**

Sylviane BOURRELLY - Communication Institutionnelle - [sylviane.bourrelly@solimut.fr](mailto:sylviane.bourrelly@solimut.fr) - 04 91 23 42 45